

DWS Investment GmbH

DWS Nomura Japan Growth

Rapport annuel 2025



DWS Nomura Japan Growth

Sommaire

Rapport annuel 2025

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (conformément
à l'article 101 de la loi allemande sur les placements de capitaux, KAGB)

2 / Informations

6 / Rapport annuel
DWS Nomura Japan Growth

20 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

Informations

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI). Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future.

Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports. Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la **situation au 31 décembre 2025** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

Précisions concernant les frais forfaitaires

Les dépenses suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais liés à l'achat et à la vente d'éléments d'actif ;
- b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation ;
- c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction des droits légaux du fonds commun de placement.

Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement
www.dws.com

Deuxième directive sur les droits des actionnaires (ARUG II)

En ce qui concerne les informations requises au titre de l'article 101, paragraphe 2, phrase 5, de la loi allemande sur les placements de capitaux, conformément à l'article 134c, paragraphe 4, de la loi allemande sur les sociétés par actions, veuillez consulter les informations publiées sur la page d'accueil du site Web de DWS sous « Ressources juridiques » (funds.dws.com/fr-fr/footer/ressources-juridiques/).

Les informations sur le taux de rotation du portefeuille du fonds concerné sont publiées sur le site Web « dws.de » ou « dws.com » sous « Informations sur les fonds ». Vous les trouverez également à l'adresse suivante :

DWS Nomura Japan Growth ([https://www.dws.de/aktienfonds/de0008490954-dws-nomura-japan-growth-lch-\(p\)/](https://www.dws.de/aktienfonds/de0008490954-dws-nomura-japan-growth-lch-(p)/))

Concept de fonds maître-nourricier

Le fonds nourricier **DWS Nomura Japan Growth** investit à long terme au moins 85 % de son actif en parts du fonds maître **DWS Invest Nomura Japan Growth**. Le fonds maître investit à son tour au moins 60 % de son actif en actions d'entreprises ayant leur siège social au Japon.

Informations sur les structures maître-nourricier

Le fonds **DWS Nomura Japan Growth** est un fonds nourricier (le « fonds nourricier ») du fonds maître **DWS Invest Nomura Japan Growth** (le « fonds maître »).

La société de gestion du fonds maître est DWS Investment S.A., sise 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg. Le rapport du fonds maître ainsi que des informations plus détaillées (entre autres prospectus de vente, rapport annuel, etc.) peuvent être obtenus auprès d'elle.

Rapport annuel

Rapport annuel

DWS Nomura Japan Growth

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à générer un rendement en euro. À cette fin, le fonds investit au moins 85 % de son actif dans des parts de la classe de parts JPY MFC de DWS Invest Nomura Japan Growth (fonds maître). En outre, des dérivés sont utilisés à des fins de couverture de change. L'objectif de la politique de placement de DWS Invest Nomura Japan Growth consiste à réaliser une plus-value la plus élevée possible. Pour ce faire, le fonds investit principalement dans des actions de grandes et moyennes entreprises ayant leur siège au Japon, qui profitent du changement structurel du pays.

Le fonds DWS Nomura Japan Growth a enregistré au cours de l'exercice 2025 une plus-value de 23,8 % par part (classe de parts LCH (P), calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du portefeuille a notamment considéré comme risques majeurs la politique commerciale et douanière imprévisible des États-Unis, la guerre entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les incertitudes quant à l'orientation future des banques centrales.

Évolution du fonds maître pendant la période sous revue

Au cours du premier semestre, le marché des actions japonais a été marqué par une forte volatilité, subissant l'influence de la hausse

DWS Nomura Japan Growth

Performance des classes de parts (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LCH (P)	DE0008490954	23,8 %	94,0 %	87,1 %
Classe FCH (P)	DE000DWS1171	24,6 %	97,8 %	93,2 %
Classe TFCH (P)	DE000DWS2SK4	24,4 %	97,0 %	91,8 %

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

des rendements à long terme aux États-Unis ainsi que des annonces concernant un durcissement des restrictions américaines à l'exportation de semi-conducteurs vers la Chine. Toutefois, des phases de redressement sont intervenues à plusieurs reprises, les plans d'investissement dans l'IA annoncés par les grandes entreprises technologiques nationales ayant été accueillis favorablement. En février, le marché a été pénalisé par les droits de douane supplémentaires imposés par décret par le président Trump et par l'appréciation du yen, en raison de la probabilité accrue d'une hausse des taux d'intérêt par la Banque du Japon (BOJ). La faiblesse s'est poursuivie en mars, compte tenu de l'incertitude entourant la politique commerciale des États-Unis et la situation en Ukraine. En avril, le marché s'est redressé, une suspension temporaire des droits de douane américains et une vague d'annonces de programmes de rachat d'actions ayant suscité des réactions positives. Le moral des investisseurs s'est encore amélioré en mai grâce à l'attitude prudente de la BOJ, aux progrès dans les négociations sur les droits de douane et aux rachats d'actions par les grandes entreprises.

Au second semestre, un entretien téléphonique entre le président

américain et le chef de l'État chinois a permis d'apaiser les tensions au Moyen-Orient. Parallèlement, les attentes croissantes d'une baisse des taux d'intérêt par la Fed ont soutenu le marché, et le TOPIX a progressé vers le milieu de l'année. À partir de juillet, le marché a été stimulé par les accords de réduction des droits de douane, les attentes croissantes concernant le prochain gouvernement et les bénéfices importants des grandes entreprises américaines du cloud ; le TOPIX a atteint de nouveaux records en août et septembre. En octobre, les prévisions politiques liées à l'élection du président du Parti libéral-démocrate, la dépréciation du yen et les effets de contagion des baisses de taux attendues aux États-Unis ont stimulé le marché, qui a enregistré une forte hausse.

Vers la fin de l'année, plusieurs groupes d'entreprises ont annoncé d'excellents résultats pour le troisième trimestre (juillet à septembre), ce qui a soutenu le marché en novembre. En décembre, dans un contexte marqué par les baisses de taux attendues de la Fed et un vif intérêt des investisseurs pour les actions liées à l'IA, le Conseil de politique monétaire de la Banque du Japon a relevé son taux directeur de 0,25 %. Le

Conseil n'ayant pas clairement signalé de nouvelles hausses, cette décision a été accueillie favorablement et le marché a affiché sa bonne santé en fin d'année. Sur l'ensemble de l'année, la politique commerciale, la politique monétaire, les investissements dans l'IA et les bénéfices des grandes entreprises ont été les principaux facteurs déterminants de l'orientation du marché.

Les valeurs financières ont connu une forte demande pendant la période sous revue, alors que la Banque du Japon poursuivait ses hausses progressives des taux d'intérêt. De plus, les métaux non ferreux et les actions minières ont éveillé l'intérêt des acheteurs dans un contexte de hausse des prix des matières premières. Les actions du secteur du bâtiment ont également fait l'objet d'une attention accrue, car la situation tendue de l'offre et de la demande, alimentée par la hausse des investissements nationaux et la pénurie de main-d'œuvre, a entraîné une nette amélioration de la rentabilité. Les actions liées aux équipements de fabrication de semi-conducteurs ont également été très demandées en raison des attentes élevées concernant l'IA et les centres de données. Finalement, les valeurs de rendement ont toutefois nettement surperformé les valeurs de croissance, ce qui a pesé sur le compartiment orienté sur la croissance.

Du point de vue de la structure sectorielle, les secteurs des appareils électriques, des produits alimentaires, de l'information et de la communication, des transports et des produits pharmaceutiques ont contribué positivement au résultat

DWS Nomura Japan Growth

Aperçu des classes de parts

Code ISIN	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	DE0008490954 DE000DWS1171 DE000DWS2SK4
Code valeur	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	849095 DWS117 DWS2SK
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	EUR EUR EUR
Date de première souscription et de lancement	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	12 juillet 1999 (depuis le 2 septembre 2013, classe de parts LC) 21 octobre 2013 2 janvier 2018
Droit d'entrée	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	4 % maximum Aucun Aucun
Affectation des résultats	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	Capitalisation Capitalisation Capitalisation
Frais forfaitaires	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	1,3 % par an 0,65 % par an 0,8 % par an
Montant minimum d'investissement	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	Aucun EUR 2 000 000* Aucun
Cours de souscription d'origine	LCH (P) FCH (P) TFCH (P)	EUR 48,08 EUR 41,27 EUR 100

* La Société se réserve le droit de s'écarter du montant d'investissement minimum, à sa seule discrétion. Les versements suivants sont laissés à l'appréciation de l'investisseur.

d'investissement, tandis que les banques, les métaux non ferreux, les autres produits, la chimie et le bâtiment ont apporté une contribution négative.

Au niveau des titres individuels, les positions sur Mitsui E&S, Marubeni, Toyota Tsusho, Mitsubishi Estate et Osaka Gas ont eu un impact positif sur la performance, tandis que celles sur SoftBank Group, Sysmex, Shin-Etsu Chemical, JEOL et Seven & I Holdings ont eu un impact négatif.

La pondération sectorielle a été déterminée par la sélection des actions qui repose sur une approche ascendante (« bottom-up »). Par conséquent, l'équipe de gestion du compartiment n'a procédé à aucune pondération ciblée de secteurs particuliers sur la base d'évaluations sectorielles. Le compartiment est resté structurellement surpondéré dans des secteurs tels que les appareils électriques et les machines. L'orientation du portefeuille vers ces secteurs est dictée par la philosophie de

placement du compartiment dans des entreprises très compétitives qui sont en mesure de maintenir leur compétitivité et de réaliser une forte croissance de leurs bénéfices à moyen et long terme. En ce qui concerne le marché japonais des actions, les entreprises très compétitives ont tendance à être concentrées dans les secteurs orientés vers l'exportation, notamment les secteurs des appareils électriques et des machines.

Au niveau des titres individuels, Mitsui E&S a figuré parmi les placements ayant le plus contribué à la performance. L'action de la société a progressé dans l'espoir que la demande de grues, généralement la plus forte en Asie, augmenterait également sur le marché américain des équipements de manutention portuaire, les risques géopolitiques ayant renforcé la nécessité de recourir à ce type de grues spécialisées. De plus, le secteur des moteurs marins a bénéficié d'un élan favorable lié aux réglementations environnementales. La dynamique croissante en faveur d'une reprise de l'industrie navale japonaise a également eu un effet positif, se reflétant dans les attentes des investisseurs et stimulant le cours de l'action.

À l'inverse, Sysmex a figuré parmi les principaux facteurs négatifs pour la performance. Après avoir revu à la baisse ses prévisions de bénéfices, l'entreprise a vu le cours de son action chuter fortement. Cette situation s'explique par l'ajustement des stocks des distributeurs locaux en Chine, en raison des mesures gouvernementales visant à réduire les dépenses de santé,

ainsi que par une interruption temporaire due à des problèmes liés à la mise à jour de son système informatique central au Japon.

Fujitsu a fait son entrée dans le portefeuille. Selon l'équipe de gestion du portefeuille, la forte demande pour la série DX, alimentée par le renouvellement des systèmes centraux des entreprises privées et la standardisation des systèmes au sein des administrations locales, devrait se maintenir dans un avenir proche. Dans ce contexte, l'entreprise bénéficie d'une position favorable pour remporter des contrats portant sur des projets de grande envergure. L'entreprise a poursuivi la restructuration de ses activités informatiques et internationales, et s'est séparée des filiales ne relevant pas de son cœur de métier. Parallèlement, elle a amélioré la rentabilité de son cœur de métier, les services informatiques, grâce à des hausses de prix, à l'internationalisation du développement et à la délocalisation. De plus, l'entreprise a augmenté le nombre de projets à forte marge, notamment grâce à l'offre Uvance. Compte tenu de ces facteurs, l'équipe de gestion de portefeuille a estimé qu'une amélioration du rendement des capitaux propres (ROE) était à prévoir à moyen et long terme et a ouvert une position.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règle-

ment (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Principales sources de produits de cession

Les plus-values réalisées sur les opérations de change à terme et les cessions de parts du fonds ont été les principales sources de produits de cession, tandis que des moins-values ont été enregistrées sur les devises.

Rapport annuel

DWS Nomura Japan Growth

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds :		
Fonds d'actions	123 661 251,96	99,52
Total des parts de fonds :	123 661 251,96	99,52
2. Dérivés	1 765 600,95	1,42
3. Avoirs bancaires	12 556,52	0,01
4. Autres éléments d'actif	293,14	0,00
5. À recevoir au titre d'opérations sur parts	7 439,30	0,01
II. Engagements		
1. Engagements découlant d'emprunts	-1 095 515,35	-0,88
2. Autres engagements	-80 786,34	-0,07
3. Engagements découlant d'opérations sur parts	-12 038,00	-0,01
III. Actif du fonds	124 258 802,18	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Nomura Japan Growth

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds						123 661 251,96	99,52
Parts de fonds du groupe (y compris parts d'investissement propres à KVG)						123 661 251,96	99,52
DWS Invest Nomura Japan Growth JPY MFC (LU2206602224) (0,500%)	Unité	1 046 902	361 020	257 680	JPY 21 677,0000	123 661 251,96	99,52
Total du portefeuille-titres						123 661 251,96	99,52
Dérivés Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses							
Dérivés sur devises						1 765 600,95	1,42
Contrats de change à terme (vente)							
Positions ouvertes							
JPY/EUR 21 926,56 millions.						1 765 600,95	1,42
Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés						12 556,52	0,01
Avoirs bancaires						12 556,52	0,01
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE							
Yen japonais	JPY	2 304 295,00		%	100	12 556,44	0,01
Dollar américain	USD	0,10		%	100	0,08	0,00
Autres éléments d'actif						293,14	0,00
Intérêts à recevoir	EUR	293,14		%	100	293,14	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur parts						7 439,30	0,01
Engagements découlant d'emprunts						-1 095 515,35	-0,88
Crédits en euro.	EUR	-1 095 515,35		%	100	-1 095 515,35	-0,88
Autres engagements						-80 786,34	-0,07
Engagements découlant des coûts	EUR	-80 786,34		%	100	-80 786,34	-0,07
Engagements découlant d'opérations sur parts						-12 038,00	-0,01
Actif du fonds						124 258 802,18	100,00

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LCH (P)	EUR	134,71
Classe FCH (P)	EUR	145,40
Classe TFCH (P)	EUR	214,97
Nombre de parts en circulation		
Classe LCH (P)	Unité	906 382,387
Classe FCH (P)	Unité	14 620,000
Classe TFCH (P)	Unité	170,000

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Taux de change (cotation au certain)				
au 30 décembre 2025				
Yen japonais	JPY	183,515000	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176950	= EUR	1

DWS Nomura Japan Growth

Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

Dérivés (primes des options ou volume des contrats d'option au cours d'ouverture ; pour les warrants, indication des achats et des ventes)

Montants en milliers

Contrats de change à terme

Achat de devises à terme*

JPY/EUR	EUR	97 988
---------	-----	--------

Vente de devises à terme

JPY/EUR	EUR	1 076 415
---------	-----	-----------

* Il s'agit de contreparties à des ventes de devises à terme conclues à des fins de couverture.

DWS Nomura Japan Growth

Classe de parts LCH (P)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides nationaux.....	EUR	5 717,30
2. Autres revenus.....	EUR	17,01
Total des revenus	EUR	5 734,31

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-12 095,24
2. Commission de gestion.....	EUR	-836 878,05
dont :		
Frais forfaitaires.....	EUR	-836 878,05
Total des dépenses.....	EUR	-848 973,29

III. Revenus ordinaires, nets.....

	EUR	-843 238,98
--	-----	-------------

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	19 859 583,30
2. Moins-values réalisées.....	EUR	-2 232 567,03

Résultat des opérations de vente

	EUR	17 627 016,27
--	-----	---------------

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice

	EUR	16 783 777,29
--	-----	---------------

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	6 321 030,73
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	144 716,91

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice

	EUR	6 465 747,64
--	-----	--------------

VII. Résultat de l'exercice.....

	EUR	23 249 524,93
--	-----	---------------

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

au début de l'exercice.....

	EUR	102 147 731,42
1. Encaissement (net)	EUR	-3 439 574,59
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	5 785 552,32
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-9 225 126,91
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	138 808,80
3. Résultat de l'exercice.....	EUR	23 249 524,93
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	6 321 030,73
Variation nette des moins-values non réalisées.....	EUR	144 716,91

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

en fin d'exercice

	EUR	122 096 490,56
--	-----	----------------

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	16 783 777,29
2. Dotation sur l'actif net.....	EUR	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR	0,00
II. Réinvestissement	EUR	16 783 777,29
		18,52

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2025	122 096 490,56	134,71
2024	102 147 731,42	108,84
2023	87 784 953,47	92,32
2022	69 422 694,52	69,43

DWS Nomura Japan Growth

Classe de parts FCH (P)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur placements liquides nationaux.....	EUR	88,34	
2. Autres revenus.....	EUR	0,03	
Total des revenus	EUR	88,37	
II. Dépenses			
1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-198,81	
2. Commission de gestion.....	EUR	-2 806,41	
dont : Frais forfaitaires.....	EUR	-2 806,41	
Total des dépenses.....	EUR	-3 005,22	
III. Revenus ordinaires, nets.....	EUR	-2 916,85	
IV. Opérations de vente			
1. Plus-values réalisées	EUR	344 634,49	
2. Moins-values réalisées.....	EUR	-38 646,94	
Résultat des opérations de vente	EUR	305 987,55	
V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	303 070,70	
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	102 071,54	
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	14 793,90	
VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	EUR	116 865,44	
VII. Résultat de l'exercice.....	EUR	419 936,14	

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice.....			
	EUR	13 889,07	
1. Encaissement (net)	EUR	1 926 885,15	
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	1 926 999,18	
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-114,03	
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-234 942,94	
3. Résultat de l'exercice.....	EUR	419 936,14	
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	102 071,54	
Variation nette des moins-values non réalisées.....	EUR	14 793,90	
II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice	EUR	2 125 767,42	

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement		Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement			
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	303 070,70	20,73
2. Dotation sur l'actif net.....	EUR	0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR	0,00	0,00
II. Réinvestissement	EUR	303 070,70	20,73

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2025	2 125 767,42	145,40
2024	13 889,07	116,71
2023	11 705,38	98,36
2022	8 746,85	73,50

DWS Nomura Japan Growth

Classe de parts TFCH (P)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides nationaux. EUR 1,66

Total des revenus EUR 1,66

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts¹⁾ EUR -3,46

2. Commission de gestion. EUR -95,19

dont :

Frais forfaitaires. EUR -95,19

Total des dépenses EUR -98,65

III. Revenus ordinaires, nets. EUR -96,99

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées EUR 5 929,24

2. Moins-values réalisées. EUR -665,32

Résultat des opérations de vente EUR 5 263,92

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR 5 166,93

1. Variation nette des plus-values non réalisées EUR 1 293,42

2. Variation nette des moins-values non réalisées EUR -266,64

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR 1 026,78

VII. Résultat de l'exercice. EUR 6 193,71

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

au début de l'exercice EUR 71 546,57

1. Encaissement (net) EUR -44 928,66

b) Décaissements liés aux rachats de parts EUR -44 928,66

2. Régularisation des revenus et des dépenses EUR 3 732,58

3. Résultat de l'exercice. EUR 6 193,71

dont :

Variation nette des plus-values non réalisées EUR 1 293,42

Variation nette des moins-values non réalisées. EUR -266,64

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

en fin d'exercice EUR 36 544,20

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR	5 166,93	30,39
2. Dotation sur l'actif net. EUR	0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition EUR	0,00	0,00
II. Réinvestissement EUR	5 166,93	30,39

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2025	36 544,20	214,97
2024	71 546,57	172,82
2023	2 917,16	145,86
2022	2 182,64	109,13

DWS Nomura Japan Growth

Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

Informations conformément au règlement sur les produits dérivés

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés :

EUR 119 018 066,64

Parties contractantes des produits dérivés :

BNP Paribas S.A., Paris ; HSBC Continental Europe S.A., Paris ; Royal Bank of Canada, London

Données selon l'approche complexe :

Composition du portefeuille de référence

Tokyo Stock Price (TOPIX) Index

Pourcentage moyen du risque de marché potentiel

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	96,248
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	115,173
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	103,931

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique VaR basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche complexe** dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 2,2 sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

Autres informations

Valeur liquidative classe LCH (P) : EUR 134,71
Valeur liquidative classe FCH (P) : EUR 145,40
Valeur liquidative classe TFCH (P) : EUR 214,97

Nombre de parts en circulation classe LCH (P) : 906 382,387
Nombre de parts en circulation classe FCH (P) : 14 620,000
Nombre de parts en circulation classe TFCH (P) : 170,000

Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours s'élevait à :

classe LCH (P) 1,36 % par an, classe FCH (P) 0,71 % par an, classe TFCH (P) 0,86 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

Au niveau du fonds maître, d'autres frais, commissions et rémunérations ont été engagés ; ceux-ci sont pris en compte dans le calcul du total des frais sur encours au niveau du fonds nourricier, conformément à l'article 173, paragraphe 4, de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB). Le total des frais sur encours présenté reflète l'ensemble des frais des fonds nourricier et maître convenu.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe LCH (P) 1,30 % par an, classe FCH (P) 0,65 % par an, classe TFCH (P) 0,80 % par an

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe LCH (P) 0,15 % par an, classe FCH (P) 0,15 % par an, classe TFCH (P) 0,15 % par an

attribuable au dépositaire et

classe LCH (P) 0,05 % par an, classe FCH (P) 0,05 % par an, classe TFCH (P) 0,05 % par an

max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice financier allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, la Société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS Nomura Japan Growth aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le compartiment au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie qui lui revient, la Société verse, au titre des frais forfaitaires :

classe LCH (P) plus de 10 %, classe FCH (P) moins de 10 %, classe TFCH (P) moins de 10 %

aux distributeurs des parts du fonds commun de placement, sur la quantité de parts placées.

DWS Nomura Japan Growth

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds commun de placement a, pendant la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats par classe de parts.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 euro. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Nomura Japan Growth

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes pratiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2024, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquats

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

DWS Nomura Japan Growth

Rémunération pour l'année 2024

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2024 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2025 au titre de l'exercice 2024, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2024, la direction a fixé à 90,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2024¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	424
Rémunération globale	EUR 87 621 310
Rémunération fixe	EUR 50 090 899
Rémunération variable	EUR 37 530 411
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	EUR 5 648 841
Rémunération globale des autres preneurs de risques	EUR 7 856 650
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 168 139

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

DWS Nomura Japan Growth

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

Observation du commissaire aux comptes indépendant

À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt/Main

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS Nomura Japan Growth comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 31 décembre 2025, le compte de résultats, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur les trois derniers exercices, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

Nous n'avons pas pris en compte les éléments du rapport annuel mentionnés dans la section « Autres informations » de notre observation pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel, conformément aux dispositions de la loi allemande.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. Notre opinion d'audit sur le rapport annuel ne s'étend pas au contenu des éléments du rapport annuel mentionnés dans la section « Autres informations ».

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe aux représentants légaux. Les autres informations comprennent les éléments suivants du rapport annuel :

- les informations incluses dans le rapport annuel et marquées comme non couvertes par notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Notre opinion d'audit sur le rapport annuel ne s'étend pas aux autres informations et, par conséquent, nous n'émettons dans cette observation aucune opinion d'audit ni aucune autre forme de conclusion d'audit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, nous avons la responsabilité de lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, d'apprécier

- si elles présentent des incohérences importantes par rapport aux éléments du rapport annuel couverts par notre opinion d'audit ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou encore
- si elles semblent comporter des anomalies significatives.

Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel ne comportant aucune anomalie significative due à des actes délictueux (à savoir, manipulation dans la présentation des comptes et atteintes à l'actif) ou à des erreurs.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds commun de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte aucune anomalie significative due à des actes délictueux ou à des erreurs et à formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter d'actes délictueux ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à des actes délictueux ou à des erreurs dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives résultant d'actes délictueux ne soient pas détectées est plus élevé que le risque que des anomalies significatives résultant d'erreurs ne soient pas détectées, les actes délictueux pouvant impliquer notamment des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou la manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.

- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s’il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu’il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d’audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu’à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l’établissement, la présentation et le contenu d’ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu’il reflète de manière exhaustive la situation et l’évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB).

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d’entreprise, entre autres, de l’étendue et la durée prévues de l’audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses significatives inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt/Main, le 10 avril 2026

KPMG AG
Société d’expertise comptable

Anders
Commissaire aux comptes

Steinbrenner
Commissaire aux comptes

Direction et gestion

Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH
60612 Frankfurt/Main, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2024 :
393,6 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2024 :
115 millions d'euros

Conseil de surveillance

Manfred Bauer
Président (depuis le 24 mars 2025)
Membre du directoire de
DWS Management GmbH
(associée commanditée personnellement
responsable de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt/Main

Christof von Dryander
Vice-Président
Senior Counsel de
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,
Frankfurt/Main

Hans-Theo Franken
Président du conseil de surveillance de
Deutsche Vermögensberatung
Aktiengesellschaft DVAG,
Frankfurt/Main

Dr. Stefan Hoops (jusqu'au 23 mars 2025)
Président de la direction de
DWS Management GmbH
(associée commanditée personnellement
responsable de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt/Main

Dr. Karen Kuder (depuis le 1^{er} février 2025)
Membre du directoire de
DWS Management GmbH
(associée commanditée personnellement
responsable de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt/Main

Dr. Stefan Marcinowski (jusqu'au 23 mars 2025)
Ancien membre du directoire de
BASF SE,
Oy-Mittelberg

Holger Naumann
DB Management Support GmbH,
Frankfurt/Main

Elisabeth Weisenhorn (jusqu'au 23 mars 2025)
Actionnaire et membre de la direction de
Portikus Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Gerhard Wiesheu
Porte-parole du directoire de l'établissement
bancaire
B. Metzler seel. Sohn & Co. AG,
Frankfurt/Main

Direction

Dr. Matthias Liermann
Porte-parole de la direction

Porte-parole de la direction de
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main
Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg
Membre du directoire de
DIP Management GmbH,
Frankfurt/Main
(associée commanditée personnellement
responsable de
DIP Service Center GmbH & Co. KG)

Nicole Behrens
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Henning Potstada
Membre du directoire (depuis le 1^{er} février 2026)

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Vincenzo Vedita
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Membre du conseil de surveillance de
MorgenFund GmbH,
Frankfurt/Main

Christian Wolff
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Brienner Straße 59
80333 Munich, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2024 :
3 870,3 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2024 :
109,4 millions d'euros

Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Situation au : 1^{er} février 2026

DWS Investment GmbH

60612 Frankfurt/Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

www.dws.com